

BUREAU DU 10 AVRIL 2017

<u>Présents</u>	Michèle BOURCET, Monique JOUBERT-LAURENCIN, Marie-Claude PAGNEUX et Andrée TIRREAU Guy BILLOUDET, Daniel CLERE, René FEYEUX, Daniel GRAS, Henri GUILLERMIN, Gilbert JULLIN, Denis LARDET, Jean-Pierre MARGUIN, Paul MOREL, Michel NOVE-JOSSERAND, Dominique REPIQUET, Dominique SAVOT, Jean-Claude THEVENOT et Bertrand VERNOUX
<u>Excusés</u>	Agnès PELUS, Jean-Marc WILLEMS, Jean-Jacques WILLIG et Philippe COILLARD
<u>Services</u>	Fabienne MICHEL
<u>Secrétariat</u>	Marie-Alice BALSA

ZA ACTIPARC A PONT-DE-VAUX : VENTE DE TERRAIN

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, le Président propose qu'une rencontre soit organisée avec Monsieur FAVRE pour qu'il expose son projet et permette ainsi de définir une implantation sur le terrain. Le cabinet MONIN-GELIN sera contacté pour une mise à jour du plan de la ZA Actiparc.

⇒ Le Bureau donne son accord.

MAISON MEDICALE A PONT-DE-VAUX

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, le Président propose au Bureau :

- ✓ dans le cadre de l'installation d'un nouveau médecin, la gratuité du loyer pendant 6 mois,
- ✓ la prise en charge du poste de la secrétaire médicale à hauteur de 70% d'un temps complet. Cette prise en charge prenant fin dès l'arrivée d'un troisième médecin.

Dominique REPIQUET fait remarquer, qu'en cas d'accord, ces propositions devront être appliquées à l'ensemble des professionnels du territoire de la Communauté de Communes. Le Président en est conscient et précise que si la maison médicale ferme, plus aucun professionnel ne viendra s'y installer.

A la question posée par Denis LARDET sur le prix du m² appliqué, le Président répond qu'il est de 7,50 € HT et que ce prix du m² sera appliqué pour toutes les nouvelles installations, que ce soit dans un cabinet public ou privé.

⇒ Après discussions, le Bureau, à l'unanimité, émet un avis favorable aux propositions du Président.

Un projet de délibération sera rédigé en ce sens avec un engagement porté à 5 ans.

NOUVEAU LOGO

Intervention de Jean-Claude THEVENOT.

A la suite de la fusion des Communautés de Communes du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux au 1^{er} janvier 2017, il convient de réaliser un nouveau logo qui représentera la nouvelle intercommunalité.

Monsieur FION, du studio graphique ANTIPODES à Chalamont, a été reçu et un devis établi.

Le Président suggère que les collèges du territoire soient également contactés afin de les associer à ce projet. A ce titre, il demande qu'un petit cahier des charges soit rédigé et leur soit transmis.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 12 AVRIL 2017

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la demande du Président, Fabienne MICHEL rappelle le taux des taxes ménages et de la contribution foncière des entreprises qui sera appliqué pour l'année 2017 :

	TH	FB	FNB	CFE
CCPB	6,43%	0,15%	2,47%	20,29%
CCPDVx	11,36%	4,46%	16,79%	23,06%

A la demande du collègue Antoine CHINTREUIL de désigner un délégué suppléant, Marie-Claude PAGNEUX sera proposée.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

▪ Intervention de Guy BILLOUDET

✓ Entretien des espaces verts

Le Président informe le Bureau que l'entretien des espaces verts des bâtiments intercommunaux de l'ex. CC du Pays de Bâgé est à la charge des communes qui les accueillent. Les abords de ces bâtiments méritent un entretien attentif et régulier, garant de l'image véhiculée par les structures et du bien vivre de la population.

Il propose donc au Bureau d'étendre cette procédure aux bâtiments intercommunaux de l'ex. CC de Pont-de-Vaux.

⇒ Après discussions, le Bureau, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition et les communes entretiendront désormais les espaces verts.

Concernant le terrain synthétique du complexe sportif à Saint-Bénigne, ce point sera abordé lors d'une prochaine réunion de la commission « sports ». Une convention d'utilisation de cet équipement devra être rédigée. Il conviendra également de définir un partenariat avec les utilisateurs quant à son entretien.

Daniel GRAS précise qu'une démarche a déjà été engagée en ce sens.

✓ Gens du voyage

Un groupe, composé d'une trentaine de caravanes, est arrivé sur l'aire de grand passage à Replonges ce dimanche 9 avril.

La caution a été versée.

Pour rappel, un règlement intérieur a été établi conjointement avec l'ARTAG.

▪ **Intervention de Denis LARDET**

Denis LARDET fait part au Bureau d'une prochaine réunion de la commission « bâtiments » avec pour points principaux :

- la construction d'un complexe sportif et de loisirs à Bâgé-la-Ville,
- la réorganisation du service technique et la mise en place d'une boîte mail dédiée aux demandes de maintenance sur les bâtiments.

▪ **Intervention de Dominique REPIQUET**

Dominique REPIQUET informe le Bureau qu'une réunion de la commission « assainissement » aura lieu le jeudi 20 avril prochain à 20H30 dans les locaux à Bâgé-le-Châtel.

▪ **Intervention de Jean-Claude THEVENOT**

Jean-Claude THEVENOT souhaitant réunir la commission « communication », le Président propose de la réunir le vendredi 5 mai prochain à 18H30.